

Projet pédagogique de l'IRTS Paris Île-de-France

Formation ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Le métier

L'éducateur de jeunes enfants est le travailleur social spécialiste de la petite enfance, chargé de l'éducation des enfants de moins de 7 ans.

Son travail a pour finalité d'accompagner de jeunes enfants dans une démarche éducative et sociale globale, en lien avec leur famille. Il exerce une fonction d'accueil des jeunes enfants et de leur famille dans les différents établissements pouvant les recevoir.

Notre approche de la formation

La formation des EJE répond aux besoins de qualification du secteur et aux évolutions des politiques sociales.

Cette formation s'élabore dans un cadre défini par les textes règlementaires, et encourage l'étudiant à se sentir activement engagé dans son parcours. Construite sur la base d'un référentiel professionnel, ainsi que d'un référentiel de compétences, elle est structurée en quatre grands domaines de formation :

DF 1 – Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille,

DF 2 – Action éducative en direction du jeune enfant,

DF 3 – Communication professionnelle,

DF 4 – Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales.

La formation est construite sur le principe d'alternance. Cette démarche permet une liaison vivante entre les différentes connaissances et les pratiques nécessaires à l'exercice du métier, abordées au cours des différents stages.

A l'IRTS Paris Ile-de-France, la proximité des différentes filières de formation initiale permet aux étudiants inscrits de rencontrer dès leurs études, de nombreux intervenants sociaux avec lesquels ils auront à travailler.

L'identité régionale de l'institut et les partenariats développés avec de nombreux établissements, promeuvent par ailleurs une bonne connaissance des besoins territoriaux, ainsi qu'une grande diversité d'expériences pratiques, à même de favoriser une culture professionnelle affirmée.

Nos orientations pédagogiques

Les orientations pédagogiques se traduisent par :

- l'élaboration d'une responsabilité professionnelle,
- un partenariat avec les terrains professionnels,
- le développement de la créativité,
- la construction d'une éthique.

Tout au long des trois années de formation, la professionnalisation des étudiants se construit par :

- l'acquisition de connaissances théoriques fondamentales et la maîtrise d'outils théoriques et techniques,
- le développement de compétences éducatives et d'animation d'une équipe,
- la connaissance du champ social et des politiques qui le structurent,
- la connaissance des autres professions sociales.

Une formation où l'étudiant est au centre du dispositif

Dans cet objectif, et au cours des trois années de formation, les étudiants sont placés au centre de la démarche pédagogique ; ils appréhendent les connaissances et se les approprient par des méthodes actives et diversifiées (cours magistraux, travaux de groupe et projets, exposés, ateliers méthodologiques,...)

Les savoirs théoriques et méthodologiques présentés (DF 1, 2, 3 et 4) s'articulent ainsi avec les connaissances et les compétences développées sur les terrains professionnels.

L'évaluation de la progression de l'étudiant se fait par des travaux réguliers, écrits et oraux, personnels ou collectifs, qui s'inscrivent soit dans des contrôles de connaissances et projets visant aussi l'auto-évaluation, soit dans le cadre défini par les textes, dans chaque domaine de formation : dossiers écrits obligatoires (contrôle continu Coef. 2 validant une partie du diplôme).

La première année présente les bases des disciplines qui permettent à l'étudiant de construire un cadre de réflexion en sciences humaines et sociales. La découverte des institutions s'initie dans les stages (DF 2 : 16 semaines et DF 4 : 6 semaines) et par les travaux demandés.

Le contrôle continu démarre pour ces deux domaines de formation et est rendu en 2^{ème} année (dossier DF2 et DF 4).

La deuxième année se place sous le signe de l'approfondissement de la pratique et de la pédagogie dans la diversité du champ professionnel. Les connaissances sur l'enfant en difficulté sont abordées ainsi que le travail avec les familles (stage DF 1 : 28 semaines de positionnement professionnel)

Le contrôle continu du domaine de formation est réalisé pendant le stage (dossier écrit DF1) ainsi que le démarrage de l'écriture du mémoire professionnel, présenté et soutenu oralement au diplôme d'Etat.

La troisième année est consacrée à l'approfondissement des théories et techniques, à la pratique d'une communication professionnelle approfondie (stage DF 3 : 10 semaines) et à la finalisation des méthodologies d'examen.

Le contrôle continu est réalisé durant le stage (dossier écrit DF 3).

Enfin, dans cette progression, l'étudiant est accompagné tout au long de la formation, par un formateur-référent.

Cette accompagnement se concrétise par des groupes de suivi, une aide à la construction du projet de stage, deux visites obligatoires en 1^{ère} et 2^{ème} année, une évaluation des travaux, des bilans individuels et un suivi méthodologique pour les épreuves du diplôme d'Etat (2 écrits : DF 3 et 4 ; et 2 oraux : DF 1 et 2, Coef. 4).

Cette construction de la formation exige de l'étudiant qu'il soit actif et autonome, auteur de son positionnement professionnel, ce qui lui permettra de s'engager pleinement dans les fonctions de sa future profession d'Educateur de Jeunes Enfants.